

# Compte-rendu du CSE

Un CSE réduit à une seule journée en raison de la mobilisation contre la réforme des retraites suivie par tous les élus.

L'instance s'est penchée sur le budget 2023 du réseau, puis a tenté de démêler les circonvolutions de l'équipe Tempo avant de débattre du rapport d'expertise pour danger grave à France 3 Côte d'Azur, ce qui n'augure pas un printemps radieux.

[Voir ici notre liminaire.](#)

Pour répondre aux différents préalables, le Directeur du réseau a martelé son soutien aux équipes de France 3 agressées sur le terrain, comme récemment à Nice.

Cependant, Philippe Martinetti ne s'est pas engagé à porter plainte systématiquement et notamment dans ce dernier cas où les violences ont été exercées devant des élus niçois par la police nationale.

Résultat : les journalistes ne se sentent pas toujours protégés par une direction qui tarde à réagir comme ce fut le cas pour l'agression de nos confrères par des policiers niçois.

Par ailleurs, un avenant à la prorogation de la CASAR\* qui doit se réunir le 28 mars prochain est enfin à l'étude par la direction du dialogue social et sera présenté bientôt, alors que l'accord qui préside à l'existence de cette commission attachée aux projets de régionalisation est tombé en décembre dernier.

(\*CASAR ; Commission d'anticipation, de suivi et d'ajustement de la régionalisation.)

TEMPO, LE FEU COUVE

BUDGET À EFFECTIF CONSTANT

DES ÉCONOMIES SUR LES SALAIRES  
EN 2022

MATINALES FRANCE BLEU :  
LE DÉPLOIEMENT CONTINUE

ÉTEINDRE L'INCENDIE  
À ANTIBES

LES OREILLES QUI CHAUFFENT  
POUR LE DÉMÉNAGEMENT  
DE BOURGES

DES ACTIVITÉS SOCIALES ET  
CULTURELLES SACRIFIÉES SUR L'AUTEL  
DES ÉCONOMIES

## Tempo : le feu couve

Sur Tempo, pas de nouveautés ni surtout d'avancées pour celles et ceux qui vont subir de plein fouet les conséquences de cette erreur stratégique. Les 4 ateliers, dans lesquels des salariés volontaires avaient été tirés au sort, sont terminés. Une synthèse est en cours qui, selon la directrice du projet, Sophie Guillin, « *viendra amender le document complet présenté aux différents CSE en janvier* ». Des ateliers vont pouvoir être mis en place dans les antennes et les numéros zéro annoncés de mi-avril à mi-mai seront en fait là uniquement pour valider les essais techniques.

Le DRH précise que l'information-consultation du Réseau se poursuit avec des informations complémentaires qui seront avancées pour avril.

Les dates de recueil de l'avis ne sont pas arrêtées par la direction, ce qui en dit long sur les balbutiements et l'improvisation qui semblent régner sur ce projet funeste.

Les retours des visites des VRP de Tempo dans le réseau reflètent un jeu sinistre où chacun se refille la patate chaude entre l'équipe-projet et les directions locales. Et chaque fois, ses protagonistes le reconnaissent : leurs interventions créent plus d'inquiétudes qu'elles n'en n'apaisent. Dans les antennes à faibles effectifs, où les journalistes et techniciens des éditions locales, notamment, sont persuadés d'être sacrifiés... Sophie Guillin a de nouveau vigoureusement réaffirmé qu'il n'y aurait pas de suppression.

Seule certitude : la part de l'info dans les régions va grossir à moyens constants avec les maigres moyens obtenus au forceps sur le 18h30 amené bientôt à disparaître. Il s'agira de combler avec un catalogue de sujets ou des reportages « grande région », ou encore des invités en plateau, au détriment du reportage sur le terrain.

Bref, Tempo apparaît déjà comme un énorme JT commun, alors que Philippe Martinetti avait annoncé leur disparition progressive avec triomphalisme au dernier CSE. Ce que nous demandions pour quelques régions, coutumières du fait.

Une direction qui n'est plus à une contradiction près et qui s'enfoncé chaque jour dans le déni et la brutalité.

Vos élus SNJ ont martelé dans les débats leur farouche opposition à ce projet organisé par les fossoyeurs de l'info nationale de la chaîne sans aucune perspective d'avenir pour nos consœurs et confrères de la rédaction nationale, et qui pèsera infailliblement sur des équipes régionales déjà essorées. •

## Budget à effectif constant

Avec 433 millions d'€, le budget 2023 du réseau est à la hausse (+ 4,7 % par rapport au prévisionnel 2022).

Le réseau gagne 2,8 ETP (Equivalent Temps Plein) : il s'agit de 3 transferts de postes qui rejoignent l'Occitanie (2) et le Grand Est.

Ce qui fait dire à Philippe Martinetti que *« la dynamique s'est inversée durant les 2 dernières années (...) le budget est sacralisé et il n'y a pas de baisse d'ETP »*.

Certes, mais il n'empêche que vos élus s'inquiètent tout de même. Pour l'instant, rien n'est budgétisé en région en prévision de Tempo. Quel va être l'impact de ce projet sur la charge de travail des salariés ? Comment sont anticipées dans les plus petites antennes les nécessaires créations de poste induites par Tempo ?

*« Il est trop tôt pour en parler. Il faut attendre l'info-consultation d'avril et les éléments qui vont vous être fournis dans ce cadre »*, explique le directeur du réseau.

De son côté, Philippe Angot, le directeur des finances, ajoute que *« l'entreprise n'a pas fait porter l'effort de la RCC sur le réseau en vue de Tempo »*.

Pas de quoi nous rassurer. D'autant plus que l'on sait désormais que les transferts de poste du siège vers le réseau seront marginaux.

Ces réponses montrent la précipitation et le degré d'impréparation dans lesquels Tempo est mis en place. Pour les élus du SNJ, il reste important de s'opposer à ce projet néfaste pour les salariés. •

## Des économies sur les salaires en 2022

Comme en 2021, des économies ont été réalisées en 2022 sur la masse salariale en raison des jours d'arrêt Covid, du PCA de janvier, mais aussi des nombreux départs en RCC.

Huit régions ont réalisé une économie modérée sur la masse salariale prévue. Une fois de plus, AURA est en tête des économies avec - 700 000 €, essentiellement en raison de la multiplication des JT communs.

Pour 2023, la masse salariale est en hausse significative malgré les départs, soit au total plus de 12 millions d'euros par rapport à 2022. Toutes les régions augmentent leur masse salariale, de plus d'1 million, notamment pour Grand Est, PACA et Normandie.

Concernant les charges hors personnel, le budget 2023 est en augmentation.

En cause : les dépenses d'énergie, qui ont explosé notamment les factures d'électricité, de gaz et de carburants ainsi que les locations de véhicules.

Les frais de mission sont aussi plus élevés que prévu en 2022 car l'inflation a fait augmenter les tarifs des hôtels, ce qui a entraîné des dérogations importantes. •

## Matinales France Bleu : le déploiement continue

Quatre matinales de France Bleu ont été mises à l'antenne en 2022. Six viennent d'être mises à l'antenne ou le seront en 2023 : Caen, Montpellier, Grenoble, Cherbourg, La Rochelle, Poitiers. La première année, le coût de lancement est pris en charge par le siège. Quant à l'exploitation, elle coûte en moyenne 200 000 € par station et par an.

« Il est trop tôt pour en parler. Il faut attendre l'info-consultation d'avril et les éléments qui vont vous être fournis dans ce cadre », explique le directeur du réseau. •

## Éteindre l'incendie à Antibes

La restitution du rapport d'expertise sur des conflits interpersonnels graves à France 3 Côte d'Azur laisse planer des carences béantes du côté d'une direction locale qui a brillé par son absence de prévention et d'accompagnement au mépris de son obligation légale.

Plusieurs éléments déclencheurs (violence verbale entre DS, transmission à la direction d'une correspondance intersyndicale privée sur un réseau social, sanction unilatérale d'une DS et ostracisme répété à l'égard d'une autre) ont conduit à une série d'arrêts maladie et d'accidents du travail de trois délégués syndicaux avec une forte déflagration sur tout le collectif d'Antibes.

Des salariés qui, sous le coup d'un déménagement acté auxquels ils s'opposent frontalement, sont souvent « laissés seuls voire abandonnés » par une direction basée à Marseille et qui a laissé le feu se développer « sans véritable plan d'actions », selon les experts de SECAFI.

Malgré les bonnes intentions annoncées par le directeur, le degré d'autonomie accordé aux directions régionales et aux RH dans les antennes a abouti à la résurgence de petites baronnies locales qui refusent mordicus une acculturation à la prévention et à l'accompagnement relatif à la santé des salariés.

Philippe Martinetti prône davantage de dialogue et de pilotage sur la santé qui est pour lui « une question régaliennne » et « un objectif clair de résultat rappelé à tous les managers ».

Ressort aussi de cette expertise une absence de légitimation des élus et une méconnaissance du rôle de chacun, représentant de proximité ou délégué syndical.

Une restitution du rapport par les experts de SECAFI, des membres de la CSSCT et la direction du réseau est prévue dans la foulée auprès des salariés d'Antibes.

Les élus ont voté une résolution pour préconiser un plan d'actions et de prévention afin d'apaiser la situation et tenter de retrouver une sérénité dans un climat apaisé.

Voir ici la résolution du CSE sur Antibes. Seule la CFDT s'est abstenue. •

## Les oreilles qui chauffent pour le déménagement de Bourges

Le sujet du déménagement de cette ancienne locale de Centre-Val de Loire, dont le bail arrive à expiration l'été prochain, revenait pour la 3ème fois devant les élus du CSE. La première présentation des futurs locaux s'était terminée par un camouflet pour l'équipe en place.

Il s'agissait dans cette réunion de mars, après le choix d'un nouvel espace, de donner un avis sur son aménagement.

Trois ateliers en présence des salariés ont eu lieu : espace de rangement, coin cuisine, balcon aménagé en espace de convivialité, WC privés et séparés, salle de douche, sans oublier un arceau à vélos près des parkings voiture. Tout semblait presque parfait... lorsque vos élus ont commencé à questionner la direction technique sur l'absence d'une cabine de mixage. Pour le directeur technique du réseau, une « cabine speak » ne fait pas partie des « normes en vigueur ».

Les salariés devraient se contenter du traitement acoustique des salles de montage (dont l'une ne servira que quelques jours par an !).

Encore un piteux exemple du schéma d'un directeur immobilier dogmatique, sans doute inspiré par des ingénieurs hors-sol, et incapable de s'adapter à la réalité quotidienne vécue par les salariés. Et un schéma qui contient surtout des présupposés sur l'évolution des métiers.

Le CSE réseau a donc voté une résolution dénonçant cet aveuglement et demandant la réunion d'une CHSCT extraordinaire consacrée à ce sujet. D'autant que les conséquences environnementales d'un déménagement, doivent désormais, selon certaines jurisprudences, faire partie de la consultation du CSE. •

## Des activités sociales et culturelles sacrifiées sur l'autel des économies

Depuis 10 ans, les effectifs du réseau France 3 ont fortement baissé. Et ceux qui restent subissent les conséquences de cette politique de la direction jusque dans les aides qu'ils reçoivent de leur CSE. Car la subvention, alignée sur les effectifs des antennes, est en forte baisse en 2023 (- 200 000 € sur un budget de plus de 800 000 €) et oblige les élus à faire des choix cornéliens.

Les élus du CSE ont choisi de ne pas pénaliser les aides à la culture, secteur particulièrement touché ces dernières années. Le chèque culture est la mesure la plus plébiscitée par les salariés du réseau. Il sera maintenu mais légèrement réduit, d'autant que la campagne 2023 a commencé.

Les cadeaux de Noël resteront la règle, mais celui offert en central depuis les confinements est supprimé. Les chèques vacances, qui représentent une part importante des dépenses des ASC, seront rabaissés à 200 € (contre 250 € auparavant).

Pas de changement dans les antennes sur les places de cinéma, les remboursements de spectacles et la prise en charge de certaines activités de loisirs ou de « bien-être ».

Enfin, la subvention « hébergement », objet d'après discussions, sera simplifiée (il n'y aura plus de palier pour les factures venant des grandes plateformes) et ramenée à 75 € pour tout type de location. Cependant, il ne sera plus possible de la cumuler avec d'autres subventions « vacances » (ANCV, voyages, logements haute-saison).

Des disparités trop importantes existent encore entre grandes et petites stations. Ces dernières n'ont pas assez de fonds pour organiser d'importantes activités collectives, comme des voyages. Il faut les aider et maintenir un budget conséquent pour que chaque salarié de France 3 puisse se retrouver dans les aides apportées par les ASC. Ou à tout le moins systématiser des regroupements d'antennes. •



**Prochains CSE réseau régional :**  
**CSE extraordinaire « Campus », le 4 avril ;**  
**CSE ordinaire, les 19 et 20 avril.**

Vos élus et représentant syndical SNJ :  
Jean-Manuel Bertrand, Myriam Figureau, Vincent Habran et Marc Taubert.

